

Session de Novembre I 2016



© European Union 2016 - European Parliament

Prix LUX :

J'ai assisté ce mercredi 23 novembre à la remise du prix LUX, qui récompense les meilleurs films européens de l'année. Le prix 2016 a été remis au film germano-autrichien *Toni Erdmann*. Dixième lauréat du Prix LUX, le Parlement assurera les coûts de traduction et de sous-titrage dans les 28 États membres et dans les 24 langues officielles de l'UE. De plus, le film vainqueur bénéficiera d'un soutien pour la promotion internationale du film, soutien qui a permis au dernier lauréat du Prix de gagner un Oscar. Ce soutien est impératif pour que les productions européennes, souvent de qualité, soient diffusées le plus largement possible.

En tant que membre de la commission Culture qui est à l'origine de ce prix, il était important pour moi de prendre part à cette cérémonie qui promeut la diversité culturelle européenne et son influence dans l'industrie cinématographique.

Législation audiovisuelle :

Je suis intervenu lundi 21 novembre en Commission culture, afin de présenter mes amendements sur la directive sur les services de médias audiovisuels. J'ai défendu le maintien d'un modèle européen fort, reposant sur une limitation de la publicité et une mise en avant du contenu européen sur les

plateformes de vidéo à la demande. En effet, ce que les citoyens attendent de leurs services audiovisuels c'est du contenu et non de la publicité et la qualité de nos productions n'a rien à envier aux productions non-européennes. J'ai également milité pour une inclusion claire des médias sociaux dans la directive, afin que les règles les plus fondamentales (protection des mineurs, lutte contre le contenu incitant à la haine, règles basiques sur la publicité, etc.) s'appliquent à ces services qui s'appuient de plus en plus sur des contenus audiovisuels et occupent aujourd'hui une place centrale dans la vie des citoyens.

Turquie :

Depuis la tentative de coup d'état en juillet dernier en Turquie, les arrestations, les purges envers les journalistes et députés pro-kurdes se sont multipliées de manière inquiétante, posant de graves questions sur l'avenir des relations entre l'Union européenne et la Turquie.

Dans ce contexte, et conformément à ma position constante sur le sujet, j'ai voté pour le gel des négociations d'adhésion avec la Turquie, qui n'a - plus que jamais - pas vocation à entrer dans l'Union européenne. Même si elle doit être un partenaire important de l'Europe, la Turquie s'est engagée sur un chemin incompatible avec les valeurs européennes, il était donc temps d'envoyer un signal fort au Président Erdogan en demandant à ce que les négociations d'adhésion cessent.

Les dérives autoritaires turques doivent mettre définitivement fin à l'hypocrisie des États membres qui laissent entrevoir de manière irresponsable à la Turquie la perspective d'une adhésion, en sachant pertinemment que cette adhésion ne fait pas l'unanimité et ne pourra donc avoir lieu.